

Garcassonne, le 8 Mai 1942

intégré à l'Union des Esprits
M. et Mme AZALBERT.

narbonnaise. Des protestations violentes ne manqueraient pas de s'élever. Les anciennes querelles politiques seraient réveillées, alors qu'elles sont au moment où l'union des esprits s'impose avec une particulière évidence. M. AZALBERT, par son activité de propagandiste par le rôle qu'il a joué sur le plan syndical, a largement contribué aux divisions haineuses qui séparaient avant la guerre les habitants du département de l'AUDE, et même les membres du personnel enseignant. J'ai de fortes raisons de croire qu'il n'a rien abdicqué de ses idées et qu'il ne manquerait pas de reprendre, dans le milieu où s'est exercée avant la guerre son activité extra-professionnelle, un travail de propagande rendu dangereux par l'autorité indiscutable dont il jouissait auprès du personnel

J'émetts donc un avis très nettement défavorable au retour du ménage AZALBERT dans le département de l'AUDE.

L'Inspecteur d'Académie.

I - Résumé des faits

Clémens.

A \ M. AZALBERT Marcelin, très bien noté du point de vue professionnel a été pendant plusieurs années le secrétaire département du syndicat national des Instituteurs. A ce titre, il est intervenu très activement dans l'affaire Gery, par des articles de presse, par la préparation des ordres du jour syndicaux et des affiches.

B \ En 1937, il a mené, dans le canton de SIGEAN, une très active campagne électorale en faveur de l'un de ses collègues M. VAIS (franc-maçon candidat S.F.I.O. au siège de conseiller d'arrondissement.

C \ En qualité de secrétaire du syndicat M. AZALBERT a donné en novembre 1938, l'ordre de grève à tous les instituteurs du département. avait auparavant voté la grève, à Paris, dans une réunion des secrétaires départementaux du syndicat National. Le 29 Novembre 1938, il a maintenu l'ordre de grève en termes particulièrement nets, alors que cet ordre est retiré par des secrétaires de syndicats d'autres départements. Directeur d'école, il a fait grève; ses adjoints aussi, à son exemple.

En janvier 1939, le maire de SIGEAN démissionne pour protester contre l'absence de sanctions à l'encontre de M. AZALBERT. Le Conseil Municipal approuvant pleinement son maire, demande une sanction contre l'instituteur.

D \ Le 24 août 1940, M. le Ministre prononce le déplacement du M. AZALBERT dans les Pyrénées Orientales; En septembre 1940, le service du contrôle téléphonique surprend une conversation dans laquelle M. AZALBERT disait: " Nous nous inclinons devant la force; mais nous ne craignons pas de dire que nous regrettons d'avoir un gouvernement asservi. Il nous reste à protester: plus de rapports avec Vichy, c'est le seul moyen".

E \ J'ai appris récemment que M. AZALBERT revenait fréquemment à SIGEAN et s'y rencontrait avec une collègue dont les idées extrémistes sont connues.

II - CONCLUSION

Si M. AZALBERT revenait dans l'AUDE, il serait immédiatement arrêté par les ennemis que son activité politique lui avait acquis.

AD11
108W29/06